



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de la communication  
interministérielle et de la  
représentation de l'État

**ANNEXE 1 : Informations à fournir sur le portail de l'Agence de services et de paiement**

**Identification du demandeur**

Civilité

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Pays de naissance

Commune de naissance (si pays de naissance = France)

Adresse

Adresse électronique

n° téléphonique (facultatif)

Coordonnées bancaires

**Informations liées à l'hébergement**

Nombre total de personne(s) hébergée(s)

Nombre d'hébergé(s) adulte(s)

Nombre d'hébergé(s) enfant(s)

Nombre total de jours d'hébergement

Adresse(s) des lieux d'hébergement

---

Contact : 05 53 77 61 90/92 - [pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr)

   @prefet47

Place de Verdun - 47920 AGEN CEDEX 9

---

Lorsqu'une même personne a accueilli gratuitement dans plusieurs lieux (domicile et résidence secondaire par exemple), le nombre total de jours d'hébergement est calculé sur la base du cumul des périodes d'hébergement dans chacun des lieux d'hébergement.

*Exemples :*

- *Si vous avez hébergé une famille de 3 personnes dans un même logement du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, le nombre total de jours d'hébergement est de 91,*
- *Si vous avez hébergé une famille de 3 personnes dans un logement du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, le nombre total de jours d'hébergement (91 jours), et une famille de 4 personnes dans un second logement du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre (122 jours), le nombre total de jours d'hébergement est de  $91 + 122 = 213$  jours, ce qui équivaut à la période totale d'hébergement pour les deux logements mis à disposition.*